

# Compte rendu du conseil municipal du 04/05/2023



Adrien BERTRAND	Geneviève MOULINS-DAUVILLIERS
André CHAUVIN	Christian RIGAUD
Emmanuelle FOLCHER absente-pouvoir à AF	Alain SCHOULZ.
Anaïs FRAUD, secrétaire de séance.	Peter VERBRUGGEN. Absent pouvoir à GMD
Pascale MATRAS.	Sébastien VITEAU. Rédacteur du compte-rendu.
Christine LAGRANGE	

## Ouverture de la séance à 20h00

### ORDRE DU JOUR :

1-Approbation du précédent compte-rendu.

2-Social : approbation des lignes directrices de gestion du personnel (avis CST du CDG26).

3-Comptabilité : DM2023 M14

4-Convention occupation d'un chemin rural par un agriculteur.

5-Aménagement salle des fêtes en cantine provisoire : approbation équipements et électricité, (choix de l'entreprise).

6-Approbation du rapport d'activités2022 syndicat départemental de la télévision.

7-Règlement et tarif eau 2023-2024

8- Réunion avec le département pour les subventions de cohésion territoriale pour les projets de + de 100k€

9-Délibération pour la demande de subvention à la région.

10-Délibération pour consommation d'eau importante de Mr et Mme JP Rigaud

11-Panneau pocket

12-Référent sentiers

13-Questions diverses.

### Ajout de trois délibérations :

Financement région.

Subventions supplémentaires phase 3 Tamier/Verdi.

Délibération pour engager la mission PRO de Maîtrise d'œuvre en infrastructure avec NATURASCOP, Lise MAILLARD de l'Atelier du Tamier étant la référente du Projet.

Fuite JP Rigaud.

1-Approbation du précédent compte-rendu.

Oui à l'unanimité

2-Social : approbation des lignes directrices de gestion du personnel (avis CST du CDG26)-

Le taux d'avancement et de grade du personnel, Dossier demandé par le centre de gestion concernant les éventuelles demandes de l'employeur, formation et conditions diverses etc. En cas d'avancement d'un agent le taux retenu est de 100%. Les lignes directrices sont votées pour 6 ans.

Au vote oui à l'unanimité.

3-Comptabilité : DM2023 M14

Déplacer du compte 1323 chapitre 041 pour un montant de 14766 € au compte 1323 chapitre 13.

Pour à l'unanimité.

4-Convention occupation d'un chemin rural par un agriculteur.

Chemin rural n°8, autorisons Mme la Maire à signer une convention avec Mr E. Magnet pour occupation . Au vote oui à l'unanimité.

##### 5-Aménagement salle des fêtes en cantine provisoire : approbation équipements et électricité, (choix de l'entreprise).

Il est proposé de déplacer la cantine dans la salle des fêtes à la rentrée de Toussaint, le 6 novembre, puisque notre dossier de permis de construire pour l agrandissement du bâtiment école existant prendra au minimum 5 mois pour être instruit. La livraison des repas de la cantine centrale de la CCVD commencera à ce moment-là.

##### 6-Approbation du rapport d'activités2022 syndicat départemental de la télévision.

Lecture du rapport d'activité. Explications sur les difficultés du syndicat.

Nous prenons acte de la lecture du document.

##### 7-Règlement et tarif eau 2023-2024

Il est fait lecture de la nouvelle proposition de règlement de la distribution de l'eau et de l'assainissement, puis de la grille tarifaire proposée pour 2023-2024. (ièce jointe). Concernant les tarifs, il s'agit d'une tarification par tranches comme suit :

De 0 à 120 m<sup>3</sup>, 1.4 €/m<sup>3</sup>.

De 121 à 160 m<sup>3</sup>, 1.45 €/m<sup>3</sup>.

A partir de 161 m<sup>3</sup>, 1.55 €/m<sup>3</sup>.

Le tarif de l'abonnement reste inchangé à 65€.

Ces tarifs sont hors taxes.

Au vote pour à l'unanimité.

##### 8- Réunion avec le département pour les subventions de cohésion territoriale pour les projets de + de 100k€

Subventions accordées aux projets déjà très avancés.

Pour Soyans, il s'agit de passer en phase 3 avec Tamier/Verdi pour essayer d'obtenir une aide du service des routes du département dans notre projet « Traverse/abords de l'école ».

Au vote, (mission pro de maîtrise d'œuvre en infrastructure) 7892€ ht, oui à l'unanimité.

##### 9-Délibération pour la demande de subvention à la région.

Nous demandons une subvention de 45000€ sur un montant global de 506016€ pour le projet « Traverse/aménagements des abords de l'école ».

Au vote : pour à l'unanimité.

##### 10-Délibération pour consommation d'eau importante de Mr et Mme JP Rigaud

Conformément à la loi Warsmann, et suite à la constatation de la consommation de 1193 m<sup>3</sup> très supérieure aux consommations habituelles de ce ménage, et vu la demande de cet abonné, il est possible de ne facturer que le double de la consommation moyenne sur trois années. L'abonné s'engage à réparer la fuite incriminée.

Les volumes sont pour les trois dernières périodes de :44,50 et 63 m<sup>3</sup>. Soit une moyenne de 52 m<sup>3</sup>. Il sera donc facturé 104m<sup>3</sup>.

Au vote, accepté à l'unanimité.

##### 11-Panneau pocket

Présentation de l'application « Panopocket », disponible sur mobile afin de rendre plus visibles et accessibles les informations municipales. Cette appli est facile d'utilisation par les éditeurs ou les lecteurs. La commune va remplir le formulaire d'inscription, le coût est pris en charge par la CCVD.

##### 12-Référent sentiers.

Sébastien Viteau est nommé référent sentiers pour la commune.

##### 13-Questions diverses.

Il est fait état des craintes de plusieurs habitants suite à la circulation d'engins à deux roues motorisés sur la Montagne d'Eson, notamment au regard des risques incendie.

Il est rappelé l'obligation de débroussaillage autour des habitations.

Fin de conseil : 22h30